

Fort Wayne March 6th 1847

5433

Mon cher Monsieur Girin,

Notre ferme sera rendue aussitôt qu'un acheteur pourra
se rencontrer - Vos \$ 200 - contre M^r Comford seront payés
aussitôt que les \$ 800 - que j'ai moi-même contre lui, c'est-à-
dire très probablement jamais. Quand à la prorogation de
l'emprunt, je ferai ce que je pourrai, sans promettre de rien.
Quand à un faire le contrat n'est plus à passer, il l'est
depuis plusieurs années. Pour avoir droit à un faire je devrais
payer \$ 100 - cette condition est remplie. Je devrais outre cela
donner la pension au faire et \$ 50 - par an, je suis disposé
à remplir mes engagements, et vous êtes obligé à m'en faire
retrograder. Que M^r de St Palais vous donne \$ 1000 pour
6 mois, je n'y vois aucun empêchement, et je désirerais qu'il
pût et voulût vous en donner \$ 1000 -; mais je n'ai
pas \$ 500 - de revenu par an comme mon confrère, et quand
au nombre des membres de ma congrégation, je puis bien dire
avec le prophète: *multiplicasti gentem, non multiplicasti saltem.*
Vous savez au reste que les acméons de la propagation de la foi
suivent une autre direction et sont englobés avant d'arriver à St. Mary.
Je ne puis vous promettre d'aller au lac pour la G^r Joseph; et
je le regrette sincèrement; mais ce saint est le patron de tous de
mes chapelles et j'ai promis de l'être moi-même; mais aussitôt
quels chemins deviendront praticables, vous pouvez regarder, vous
en serez
Vostre
C. Benoit